



Mairie de Roisey
228, route du Pilat - 42520 ROISEY
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30
mairie.roisey@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 09 Mars 2016 à 19 heures

L'an deux mille seize, le neuf Mars 2016 à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice :15

Nombre de membres présents : 13

Pouvoirs : 2

Date de convocation : 02Mars 2016

Présents : Josette VERNEY - Robert VIANNET - Philippe ARIES - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAI NTRE - Maurice GIRODET - Isabelle DURAND - Richard VALLOT - Catherine BRUNETON - Christian PEILLON - Nathalie MARILLIER - Marie-Claude FOREST - Didier BRUNEL

Pouvoirs : Isabelle CARRET à Nathalie MARILLIER
Fabienne GACHE à Marie Agnès ACHAI NTRE

Secrétaire de séance : Maurice GIRODET

Approbation du compte-rendu du 07 février

Sans observation, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité départementale

PRIX	DESIGNATION	MONTANT HT
1	Remise en conformité de l'installation de protection contre la foudre de l'église	3923.71 €
2	Broyeur de branches	5035.50 €
	TOTAL	8959.21 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

□ **Délibération pour demande de subvention en prévision d'un curage de lagune de la Tronchia**

Accord unanime du CM

□ **Délibération pour admission en non-valeur** : le conseil municipal donne un avis défavorable et demande la poursuite de la procédure de recouvrement

Projet de concours communal de fleurissement : Grâce à un travail de longue haleine, la commune a obtenu le Label village fleuri. L'embellissement du cadre de vie est l'affaire de tous. Afin d'associer les particuliers amoureux de la nature aux efforts de la collectivité, le maire propose de réorganiser un concours de fleurissement. Un règlement sera élaboré, un jury constitué d'élus et de résidents volontaires sera mis en place. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître.

Compte rendu des commissions :

VOIRIE

Pour des raisons de sécurité, le tilleul situé devant l'école sur la voirie départementale devra être abattu. Le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise Laroa pour un montant de 216 €. La souche sera traitée ultérieurement.

Une campagne de curage de fossés sera faite d'ici à début avril.

Pose d'un revers d'eau impasse de la souche.

ASSAINISSEMENT :

Déroulement des travaux du Briat conforme au planning prévu

Un passage caméra a permis d'identifier la cause d'un dysfonctionnement en sortie de Bourg, des devis ont été demandés

ECOLE

Projet de confier une partie de la gestion des TAP à la SPL, prestataire actuel des temps périscolaires. Une première estimation du coût du service a été proposée par la SPL (environ 5000 €). Le conseil municipal est favorable à cette orientation ; la dépense sera inscrite au budget, la négociation continue.

Accueil d'un maître Shaolin hébergé par Mr Turc dans le cadre des TAP fin mars.

Questions diverses :

Une décharge sauvage est signalée sur le secteur du grand Noé : contact sera pris avec le propriétaire de la parcelle.

Piégeage des pigeons qui colonisent le clocher et font des dégâts : le CM est d'accord pour l'achat de nasse de capture.

A l'instar de nombreuses communes le Conseil municipal exprime son désir de se déclarer hors TAFTA (Grand marché transatlantique) et se déclare hostile à ces négociations anti démocratiques.

La municipalité souhaite acquérir deux petites parcelles de terrain afin d'aménager une zone de stationnement permettant un accès à l'arboretum à Chevalet une négociation sera engagée avec les propriétaires.

PILAT Propre : une matinée sera organisée le samedi 21 Mai.

Fin du conseil 21 Heures.

Prochain conseil le 13 Avril